

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET PAR MESSAGEUR

Le 26 février 2016

No de dossier : 540603

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet :** 🚩 **Demandes d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle de mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec visant l'adoption des normes de fiabilité**

🚩 **Dossiers de la Régie : R-3944-2015, R-3949-2015 et R-3957-2015**

Chère consœur,

Rio Tinto Alcan (« **RTA** ») a pris connaissance de la lettre du 19 février 2016 de la Régie, par laquelle elle souhaitait traiter les différentes normes selon un regroupement par thème et par fonctions visées, dans un certain ordre proposé.

RTA est d'avis que la procédure proposée est adaptée à la séquence de traitement des normes. Dans la mesure où la Régie accepte d'intégrer dans ces volets une étape qui permette à RTA d'émettre des commentaires généraux qui ont trait, par exemple, au processus lui-même, ou qui touchent l'ensemble des normes, cette procédure lui convient parfaitement. La Régie pourra évidemment décider quand elle souhaite recevoir de tels commentaires de RTA qui ont été repris dans chacune de ses interventions.

Veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

**Dentons Canada S.E.N.C.R.L.**

*Original signé par Catherine Dagenais  
pour Pierre D. Grenier*

Pierre D. Grenier  
PDG/cb

c.c. Me Jean-Olivier Tremblay  
HYDRO-QUÉBEC, Affaires juridiques